

CHIFFRES CLES DE L'ANNEE SOCIALE 2024

Le SMIC :	Valeurs		
SMIC horaire // pour 151.67 heures	Du 01/01/2024 au 31/10/2024 : 11.65 € // 1 766.92 € A compter du 01/11/2024 : 11.88 € // 1 801.80€		
Minimum garanti :	Valeurs		
Mini garanti :	4.15 € jusqu'au 31/10/2024 et 4.22 à compter du 01/11/2024		
Gratification stagiaires : taux horaire	Valeurs		
15% du Plafond horaire	4.35 €		
Plafond Sécurité Sociale :	Valeurs		
Annuel :	46 368 €		
Mensuel :	3 864 €		
Allocation forfaitaire pour frais de repas	Valeurs		
Repas restaurant	20.70 €		
Repas hors des locaux (chantier...)	10.10 €		
Repas dans l'entreprise (panier de jour, de nuit...)	7.30 €		
Avantage en nature repas	Valeur		
Règle générale	5.35 € par repas ou 10.70 € par jour		
Exception : Hôtel Café Restaurant	4.15 € par repas (jusqu'au 31/10/2024) 4.22 par repas (à compter du 01/11/2024)		
Frais liés à la mobilité professionnelle	Valeur		
Frais nourriture & hébergement car attente logement définitif	82.50 € par jour, dans la limite de 9 mois		
Dépenses pour installation dans nouveau logement	1 654 € , majoré de 137.90€ par enfant, mais limité à 2 067.50€		
Frais liés au télétravail	Valeur		
Nombre de jours de télétravail/semaine	10.70 € par mois pour chaque journée de télétravail par semaine		
Nombre de jours de télétravail/mois	2.70€ par jour de télétravail par mois (limité à 59.40€/mois)		
Allocations forfaitaires de grand déplacement	Valeur		
Durée	Repas	Logement et petit-déjeuner Paris + 92, 93, 94	Autres départements
3 premiers mois inclus	20.70 €	74.30 €	55.10 €
> 3 mois et <= 2 ans	17.60 €	63.20 €	46.80 €
> 2 ans et <= 6 ans	14.50 €	52.00 €	38.60 €
1 - Grands déplacements en France métropolitaine. Limites particulières s'appliquent dans les DOM et autres territoires français d'outre-mer ainsi que pour les déplacements à l'étranger.			
Avantage en nature logement	Méthode de l'évaluation réelle (1)		
Valeur locative servant à l'établissement de la taxe d'habitation + valeur réelle des avantages accessoires			
Avantage en nature logement	Méthode de l'évaluation forfaitaire		
Rémunération mensuelle brute en Euros (2)	Une pièce principale	Plusieurs pièces principales	
Inférieure à 1 932 €	77.30 €	41.40 € par pièce	
De 1 932 € à 2 318.39 €	90.20 €	57.90 € par pièce	
De 2 318.40 € à 2 704.79 €	102.90 €	77.30 € par pièce	
De 2 704.80 € à 3 477.59 €	115.80 €	96.50 € par pièce	
De 3 477.60€ à 4 250.39 €	141.90 €	122.30 € par pièce	
De 4 250.40 € à 5 023.19 €	167.40 €	147.70 € par pièce	
De 5 023.20 € à 5 795.99 €	193.30 €	180.10 € par pièce	
Supérieure ou égale à 5 796 €	218.80 €	205.90 € par pièce	
(1) Méthode de l'évaluation réelle ou du forfait sur option de l'employeur.			
(2) Rémunération mensuelle brute en espèces, après application d'une éventuelle déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels.			
Cadeaux et bons d'achat	Valeur		
Limite d'exonération fiscale & sociale, par évènement	193 €		
Ticket restaurant	Valeur		
Limite d'exonération de la part patronale (doit être entre 50 et 60 % de la valeur du titre)	7.18 €		